Brême (Allemagne) : licenciement immédiat et enquête de la sûreté de l’État après un repas au porc servi dans une crèche

06/05/2026 à 13h11



À Brême, en Allemagne, la présence de porc dans les repas d’une crèche a déclenché une affaire politique et judiciaire. Selon le texte, le Staatsschutz, service chargé notamment des affaires de sûreté de l’État, examine si des actes pénalement répréhensibles ont été commis.

Les faits se seraient produits au Kinder- und Familienzentrum Marßel, à Brême-Nord, établissement qui accueille une forte proportion d’enfants musulmans. Une employée de cuisine est soupçonnée d’avoir commandé, préparé et servi du porc, aliment proscrit par l’islam, à des enfants. Elle a été immédiatement licenciée sans préavis. Il lui est reproché d’avoir agi « pour des motifs racistes ».

Le directeur général de Kita Bremen, Uwe Kathmann, a déclaré : « C’est absolument intolérable. » Il a ajouté que la structure avait pour exigence de respecter les habitudes alimentaires des enfants et des parents, « qu’elles soient religieuses ou culturelles ». Il a également qualifié ce principe de « standard absolu, qui ne se discute pas ».

L’affaire a été rendue publique par le sénateur brêmois chargé des enfants, Mark Rackles, membre du SPD, dans un communiqué. D’après le texte, la plupart des parents n’ont appris l’incident qu’à ce moment-là et sont désormais en colère. Le président du conseil d’administration de la Schura, fédération islamique de Brême, Murat Celik, a dénoncé une « perte de confiance » et demandé que « cela ne se reproduise pas ». Le gestionnaire Kita Bremen a fait surveiller l’établissement par un service de sécurité après l’incident.

Junge Freiheit